

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

98/07/2026
N° 119

Bobo-Dioulasso, le

27 JUL 2026

00000012

COMMUNIQUE N°2026/ _____ MESRI/SG/UNB/IP

RELATIF AU RECRUTEMENT D'ETUDIANT.E.S POUR LE MASTER DE GOUVERNANCE FONCIERE AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au titre de l'année universitaire 2026-2027 à l'Institut du Développement Rural (IDR), le recrutement d'étudiant(e)s en Développement Rural et Gouvernance Foncière (GRGOF).

La formation dure 2 ans (4 semestres) et se compose d'enseignements théoriques et pratiques, et de recherche avec rédaction et soutenance de mémoire.

1- Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur du développement rural ;
- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur dans les sciences de l'eau ;
- être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en géographie ;
- être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit public ;
- être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en sociologie ;

2- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité ;

- les copies légalisées des diplômes universitaires obtenus y compris le baccalauréat ;
- les copies légalisées des relevés de notes des six semestres (à joindre en un seul fichier sur la plateforme) ;
- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- une autorisation de l'employeur pour les salariés ;
- un curriculum vitae daté et signé (2 pages maximum) ;
- un engagement légalisé à se soumettre au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances en vigueur ;
- un engagement à s'acquitter des droits d'inscription et de formation dans les délais impartis.

3- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **1^{er} au 31 août 2026** à **23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) par les candidats qui n'en dispose pas ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, payables sur la plateforme Campusfaso par Fasoazerka, Coris Money, Moov Money, Orange Money. Tout dossier incomplet sera rejeté.

4- Sélection, publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fera sur examen de dossier par le Comité pédagogique du master. Les résultats seront publiés au plus tard le **25 septembre 2026** par notification dans les boîtes e-mails et par affichage. Le début des cours est prévu pour le **1^{er} octobre 2026**.

NB :

- L'admission définitive est subordonnée au dépôt au secrétariat de la Direction de l'IDR d'un dossier physique du candidat sélectionné ;
- L'Administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15).
- Aucun frais n'est remboursable.

5- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et les frais de formation payables obligatoirement chaque année académique sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants de la zone UEMOA	Etudiants de la zone hors UEMOA
Inscription universitaire	51 500 F CFA/an	251 500 F CFA/an
Frais de formation	500 000 F CFA/an	500 000 F CFA/an

Les **frais d'inscription universitaire** sont payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les **frais de formation** sont payables au plus tard le **31 mars de chaque année académique**, en une tranche sur la plateforme Campusfaso de l'UNB ou par virement bancaire pour les non-résidents.

Pour tout renseignement complémentaire écrire ou appeler au numéro de téléphone (WhatsApp) +226 79 37 21 09/70 14 72 11.

Ampliation : large diffusion.

Le Président
Le Président
Pr Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques